

# Innovations numériques et prise en charge du handicap

De plus en plus d'outils, d'applications, d'innovations numériques voient le jour pour faciliter la prise en charge des personnes en situation de handicap, tout en les rendant davantage acteurs de leur parcours de santé.



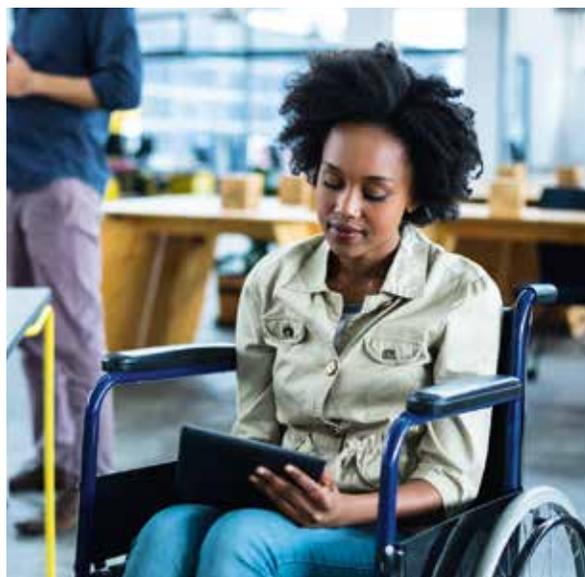
**DR STÉPHANE OUSTRIC,**  
délégué général aux données  
de santé et au numérique au Cnom

## Comment faire le tri parmi toutes ces innovations numériques ?

Applications mobiles, robots facilitateurs, logiciels de transcription spécialisés... chaque année, des innovations de plus en plus pointues sont développées par des entreprises pour accompagner la prise en charge des patients en situation de handicap. De nombreux outils intégrant la réalité virtuelle, par exemple, sont imaginés par des chercheurs à destination des personnes présentant des troubles cognitifs ou moteurs. Certaines de ces innovations facilitent la prise en charge, aident le patient à être davantage acteur de son parcours de santé. Si nous sommes convaincus que c'est l'usage qui déterminera à terme la réelle utilité de ces outils, il est nécessaire qu'ils soient évalués scientifiquement, pour valider leur intérêt médical.

## Peut-on garantir un égal accès à ces outils ?

Nous le disions déjà en janvier 2015, dans notre Livre blanc sur la santé connectée : si ces outils présentent un avantage humain et économique, non seulement sur le bien-être mais aussi en matière de prévention, d'éducation à la santé, de maintien de l'autonomie à domicile, d'aide au handicap, et que ces bénéfices ont été scientifiquement évalués, le Cnom estime que les politiques publiques de santé doivent en assurer la prise en charge sociale. Autre point de vigilance : il faut veiller à ce que le développement de ces outils ne devienne pas un facteur de discrimination et d'exclusion supplémentaire. Certaines zones du territoire français n'ont toujours pas accès au haut débit, les « déserts numériques » persistent. Les pouvoirs publics doivent accentuer leurs efforts, afin de ne pas ajouter une fracture numérique dans



l'accès aux innovations en santé et aux soins pour les personnes en situation de handicap.

## Quel rôle pour le médecin ?

Le numérique en santé transforme les pratiques médicales et crée de nouvelles opportunités, pour le médecin comme pour le patient. Porteur de nombreuses promesses, il suscite également des interrogations sur la garantie du respect de l'éthique médicale, de l'indépendance professionnelle et de la relation patient-médecin. Nous, médecins, devons accompagner le déploiement de ces outils connectés, facilitateurs, tout en restant vigilants, notamment lorsque l'outil n'a pas fait l'objet d'une réelle validation scientifique par la profession ou technique par les organismes régulateurs.